

## 2 Politique

## Crise post-électorale

## Le gouvernement saisit la CPI

SM

Libreville/Gabon

*C'est ce qu'a laissé entendre madame Denise Mekam'ne, ministre d'Etat en charge de la Justice, Garde des sceaux. L'annonce a été faite, hier, au cours d'un point-presse qu'elle a donné dans les locaux du Secrétariat général du gouvernement.*

«Nous avons pris la décision de saisir la Cour pénale internationale (CPI) suite aux événements post-électorales du 31 août dernier». Tels sont les propos prononcés, hier, par la ministre d'Etat, Garde des sceaux, Denise Mekam'ne. C'était au cours du point-presse qu'elle a animé dans les locaux du Secrétariat général du gouvernement. Lequel a vu la présence de plusieurs représentants des médias natio-



Photo : SM

La ministre de la Justice, Garde des sceaux, Denise Mekam'ne.

naux et internationaux. Il s'agit, selon la ministre d'Etat, d'une requête qui prend appui sur «une série d'éléments faisant apparaître la commission de crimes contre l'humanité, en espèce des actes de privation grave de liberté et de persécutions, ainsi que des propos incitant à la commission de crimes

de génocide». C'est pourquoi, précise-t-elle, le gouvernement demande instamment au procureur près la Cour pénale internationale (CPI) «d'ouvrir une enquête et d'envoyer dans les plus brefs délais, des enquêteurs sur place». Ces derniers, poursuit-elle, auront pour mission de «constater les crimes



Photo : SM

Les représentants des médias venus à l'invitation de la ministre d'Etat.

déjà commis par les partisans du candidat Jean Ping et de prévenir dans un proche avenir, la survenance d'actes de déstabilisation du pays et de recours à la violence». Indiquant au passage qu'il ne s'agit nullement d'un quelconque calcul politique. Tout comme elle précise que cette procé-

dure ne vient pas interrompre celle déjà entamée au niveau national. Madame Denise Mekam'ne n'a, par ailleurs, pas caché sa détermination à aller au bout de cette procédure qui, à en croire l'oratrice, a été engagée depuis le 20 septembre dernier. Car, a-t-elle expliqué, «ce qui

devrait rester un défi électoral et républicain peut, aujourd'hui, prendre des contours inattendus où la vie des Gabonais est en jeu». Et de poursuivre : «La démocratie c'est avant tout des pratiques transparentes et claires et mon engagement repose sur l'assurance de ces principes», a-t-elle chuté.

## Coordination nationale de campagne de Jean Ping

## " Oui viendra le moment de la réconciliation qui passera par le dialogue... "

O. N. &amp; C. O.

Libreville/Gabon

*Le président de la Commission communication de l'équipe de campagne du candidat Jean Ping, Jean Gaspard Ntoutoume Ayi, était face à la presse mercredi. Occasion pour lui de réagir à la disponibilité du président Ali Bongo Ondimba, à rencontrer tous les candidats à la dernière Présidentielle. A sa suite, hier, le tour est revenu à la Commission juridique, par la voix de Jules Aristide Bourdès Ogouliguende, de faire son analyse de la situation post-électorale, au moment où est attendu le rendu de la Cour constitutionnelle, sur le contentieux soumis au jugement de ses membres.*

**L'EQUIPE** de campagne du candidat Jean Ping à la dernière élection présidentielle a effectué deux sorties devant la presse



Photo : Chris OYAME

Jules Aristide Bourdès Ogouliguende, lisant son propos liminaire.

nationale, avant-hier mercredi et hier jeudi, au Quartier général (QG) de l'intéressé. Tout d'abord le président de la Commission communication, Jean Gaspard Ntoutoume Ayi. Il a fait une déclaration dans laquelle il a essentiellement réagi à la disponibilité du président Ali Bongo Ondimba à rencontrer tous les candidats au dernier scrutin. Puis la Commission juridique, à

travers Jules Aristide Bourdès Ogouliguende, qui a entretenu la presse sur la situation qui prévaut au moment où est attendue la décision de la Cour constitutionnelle sur le contentieux électoral à elle soumis. Non sans décrire le contexte dans lequel le Gabon vit depuis l'annonce des résultats provisoires de la dernière élection présidentielle, le



Photo : Chris OYAME

Une vue des représentants des médias nationaux et étrangers présents.

31 août dernier, M. Ntoutoume Ayi a rappelé que son champion a introduit un recours auprès de la Haute juridiction, le jeudi 09 septembre 2016, pour demander la clarté sur les résultats de la province du Haut-Ogooué. Tout en proposant un recomptage des voix "en présence d'une expertise internationale, au sein d'une commission paritaire...". Revenant sur la disponi-

bilité à recevoir les autres candidats dont Jean Ping, exprimée par le président Ali Bongo Ondimba, à travers une déclaration lue par le Porte-parole du gouvernement, mardi dernier, Jean Gaspard Ntoutoume Ayi a rappelé que dans ses fonctions antérieures, notamment à la tête de la Commission de l'Union africaine (UA), Jean ping "est une personnalité rompue au dialogue

et convaincue de sa pertinence...".

Tout en s'interrogeant, en substance, sur l'opportunité d'une telle initiative au moment où la décision de la Cour constitutionnelle sur le contentieux est toujours attendue, l'intervenant a déclaré : "Oui, viendra le moment de la réconciliation qui passera par le dialogue entre toutes les filles et tous les fils de ce pays." Selon lui, pour l'heure, le peuple gabonais attend d'autres choses. Principalement : "le rétablissement de la vérité des urnes par la Cour constitutionnelle, l'arrêt de toutes les poursuites judiciaires, la libération sans conditions des prisonniers d'opinion", etc.

Notons que, pour sa part, M. Bourdès Ogouliguende est revenu sur le travail de la Cour constitutionnelle. Non sans appeler ses membres à "un sursaut patriotique".

## Le révérend Désiré Mounanga invite à l'apaisement

AN

Libreville/Gabon

**LE** candidat décalé à l'élection présidentielle du 27 d'août dernier, le révérend pasteur Désiré Mounanga, a animé un point de presse, hier,

dans un hôtel de la place. Cette rencontre avec les hommes des médias avait trait à la situation politique que traverse notre pays depuis l'annonce des résultats provisoires par le ministre de l'Intérieur. Laquelle a été suivie par des violences inédites dans plu-

sieurs localités de notre pays. Pour cet homme d'église, "le Gabon ne doit pas s'écrire avec des armes et le sang, mais avec la force de la parole, du dialogue et de la concertation".

L'orateur a indiqué que l'un des facteurs qui a fait en sorte que le Gabon

n'ait toujours pas connu d'alternance politique, serait très certainement lié au non-respect des conclusions issues de la Conférence nationale et des accords de Paris. Un état de faits que le révérend pasteur Mounanga impute aux acteurs politiques de tous bords. Or,

la démocratie, selon lui, est "un trésor universel susceptible d'offrir à chaque humain la liberté et la justice sociale". Et d'ajouter que "s'engager à organiser les élections entachées d'irrégularités, c'est refuser à son peuple le droit à la liberté".

L'orateur a saisi cette oc-

casation pour invoquer la paix de Dieu qui surpasse toute intelligence, afin que celle-ci agisse à toute la Nation gabonaise. "Surtout en ce moment où le pays pleure pour la énième fois ses enfants tombés sous les balles de la barbarie électorale", a-t-il souligné.